



Arnaque achat sur internet

Par **STEPHANE**, le **14/05/2012** à **16:01**

Bonjour,rnrnJ'ai été victime d'une escroquerie sur le site internet de petites annonces "le bon coin". J'ai acheté un téléphone à un particulier qui m'a envoyé un autre produit sans rapport avec le modèle de l'annonce (prejudice 160€). J'ai déposé plainte à la Gendarmerie, l'auteur a également escroqué d'autres victimes. L'auteur a reconnu les faits, il ne serait pas solvable. La date d'audience n'est pas encore fixée. Ai-je une chance de recuperer mes 160€ si cet homme est reellement insolvable ??rnrnDe plus, j'habite très loin du tribunal compétent qui jugera l'affaire, dois-je me faire représenter par un avocat ? Cela en vaut-il la peine ?rnrnMerci.